



Communiqué de presse
Mai 2010

Domidom leader sur les services à la personne, confortée par les enseignements du 1^{er} Baromètre de la qualité et de la professionnalisation des emplois de services à la personne

Depuis sa création en 2003, Domidom Services investit très fortement dans ses ressources humaines et la professionnalisation de ses 1 200 salariés. L'objectif : attirer, créer et pérenniser des emplois dans le secteur de l'aide à domicile.

Une tendance confortée par les résultats du 1^{er} Baromètre de la qualité et de la professionnalisation des emplois de services à la personne présenté le mercredi 19 mai par l'Agence nationale des services à la personne et le BIPE.

Une politique active de valorisation de ses salariés

Convaincu que la qualité des services apportés à leurs clients passe d'abord par le développement personnel et professionnel de ses employés, **Domidom** a mis en place une véritable politique de ressources humaines qui reposent sur tous ces principes :

- proposer un emploi **en CDI** pour tous ses services, avec un salaire supérieur au SMIC;
- une grille salariale évolutive avec des primes spécifiques par métiers ;
- une formation continue et à l'embauche dans les services d'auxiliaire de vie, de gardes d'enfant et des aides ménagères ce qui représente plus de **89 000 heures de formations, soit environ 1 300 jours**.
- **sectorisation géographique** des salariés pour limiter les déplacements chez les clients ;
- réunions et trimestriels de **suivi des performances des équipes**, avec échanges de pratiques.

Toutes ces mesures de fidélisation et de valorisation ont permis à Domidom d'avoir un taux de **turn over de 17% en 2009**, très en dessous de la moyenne du secteur (+25% selon le BIPE)

Une volonté de faire reculer le temps partiel et de valoriser les diplômes

Selon l'étude menée par l'ANSP et le BIPE, les salariés des OASP (organismes agréés de services aux personnes) intervenant dans le secteur des services à la personne travaillent en moyenne 18h40 par semaine mais 58 % d'entre eux souhaiteraient travailler 10h de plus.

Domidom considère le recul du temps partiel comme une condition nécessaire pour valoriser ces métiers. Chez Domidom, les salariés travaillent en moyenne 26h par semaine (soit pratiquement un 4/5^e).

Contre l'idée que ces métiers ne sont que des petits « boulots », chez **Domidom 56% des salariés sont diplômés, les 44% restant ont plus de 3 ans d'expériences** et sont en cours de VAE.

À propos de Domidom

Domidom compte 35 agences réparties sur toute la France et plus de 1 200 salariés en CDI, dont plus de 50 % à temps plein.

En 2009, Domidom a réalisé un chiffre d'affaires de 15,5 millions d'euros. En 2010, l'enseigne prévoit une croissance de 20 % de son CA et l'ouverture d'une quinzaine de nouvelles agences en franchise.

Contact presse

Arnaud Richard

Tél. : 06 46 75 03 68

Mail : arnaud@arichardconseil.fr

Contact Domidom

Damien Cacaret

Gérant *de Domidom Service*

d.cacaret@domidom.fr

Tel : 01 48 78 68 06

Site Internet : www.domidom.fr